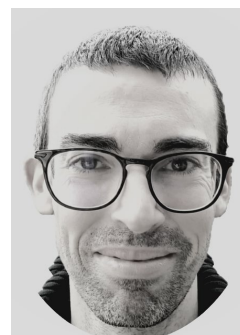


Bardages en plaques sur parois bois

Maxime Fiabane
FCBA
Bordeaux, France



1. Préambule

La mise en œuvre des parements extérieurs en panneaux stratifiés HPL ou panneaux fibres-ciment (dits bardages en plaques) est encadrée par le NF DTU 45.4. Cependant, les parois bois (parois relevant du NF DTU 31.2 ou du NF DTU 31.4 ou les panneaux CLT) ne sont pas visées par le NF DTU 45.4 parmi les supports admissibles pour la mise en œuvre de ces bardages rapportés avec lame d'air ventilée. Ce manque de bardages qualifiés sur parois bois constitue depuis quelques années un frein au développement de la construction bois.

La filière bois a élaboré un guide de conception et de mise en œuvre des bardages en plaques sur parois bois. L'objectif du guide est de faciliter l'appropriation par les maîtres d'œuvre de techniques non traditionnelles de bardages mis en œuvre sur support bois.

2. Domaine d'application

Le document propose des clauses types de spécifications de mise en œuvre pour les travaux d'exécution des bardages rapportés avec les revêtements extérieurs suivant :

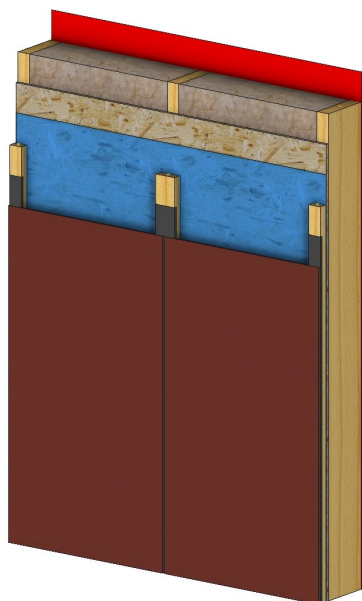
- Parement extérieur en panneaux stratifiés HPL, conforme au NF DTU 45.4 P1-2
- Parement extérieur en panneaux fibres-ciment, conforme au NF DTU 45.4 P1-2

Les bardages rapportés visés s'appliquent sur maisons et bâtiments à ossatures bois conformes au NF DTU 31.2, façades à ossature bois conformes au NF DTU 31.4 ou panneaux CLT conformes à la NF EN 16351 disposant d'un avis technique ou document technique d'application visant l'emploi en murs. Les procédés de bardage rapporté visés par le document s'appliquent sur les bâtiments neufs ou sur les bâtiments existants, dans les zones climatiques françaises de plaine (conventionnellement caractérisées par une altitude inférieure ou égale à 900 m).

Le domaine d'emploi s'étend à toutes les réalisations, en France métropolitaine, de bardage rapporté sur ossature bois pour des bâtiments de 28 mètres de hauteur maximale. Les prescriptions du document s'appliquent aux parois revêtues de panneaux HPL ou fibres-ciment (parties courantes et points singuliers) à joints ouverts et fermés.

3. Conception

3.1. Principe constructif



Dans le cas courant, les plaques sont fixées sur une ossature constituée d'un réseau vertical de tasseaux. Ces tasseaux, compatibles avec la classe d'emploi 2, sont disposés et fixés directement dans les panneaux CLT ou bien au droit des montants d'ossatures bois. Ils sont d'épaisseur minimale 32 mm afin d'assurer à la fixation une pénétration d'au moins 28 mm dans le bois. L'entraxe des tasseaux est compris entre 400 et 600 mm.

3.2. Spécifications concernant l'étanchéité à l'eau

Les systèmes de bardages rapportés définis dans le document correspondent à des bardages à joints fermés ou de bardages à joints ouverts au sens des exigences du NF DTU 31.2 ou du NF DTU 31.4.

NOTE 1 : Le bardage rapporté n'a pas pour fonction d'assurer l'étanchéité à l'eau de la paroi support même s'il y contribue de manière significative. L'étanchéité à l'eau et la résistance à la pluie battante de la paroi support est assurée par la double peau bardage / pare-pluie.

Note 2 : Le niveau de contribution à la résistance à la pluie battante de systèmes de bardage rapportés décrits dans le document permet de satisfaire aux exigences de type Ee1 ou Ee2 au sens du NF DTU 31.2 ou du NF DTU 31.4.

4. Exemples de traitement des points singuliers

4.1. Départ de bardage

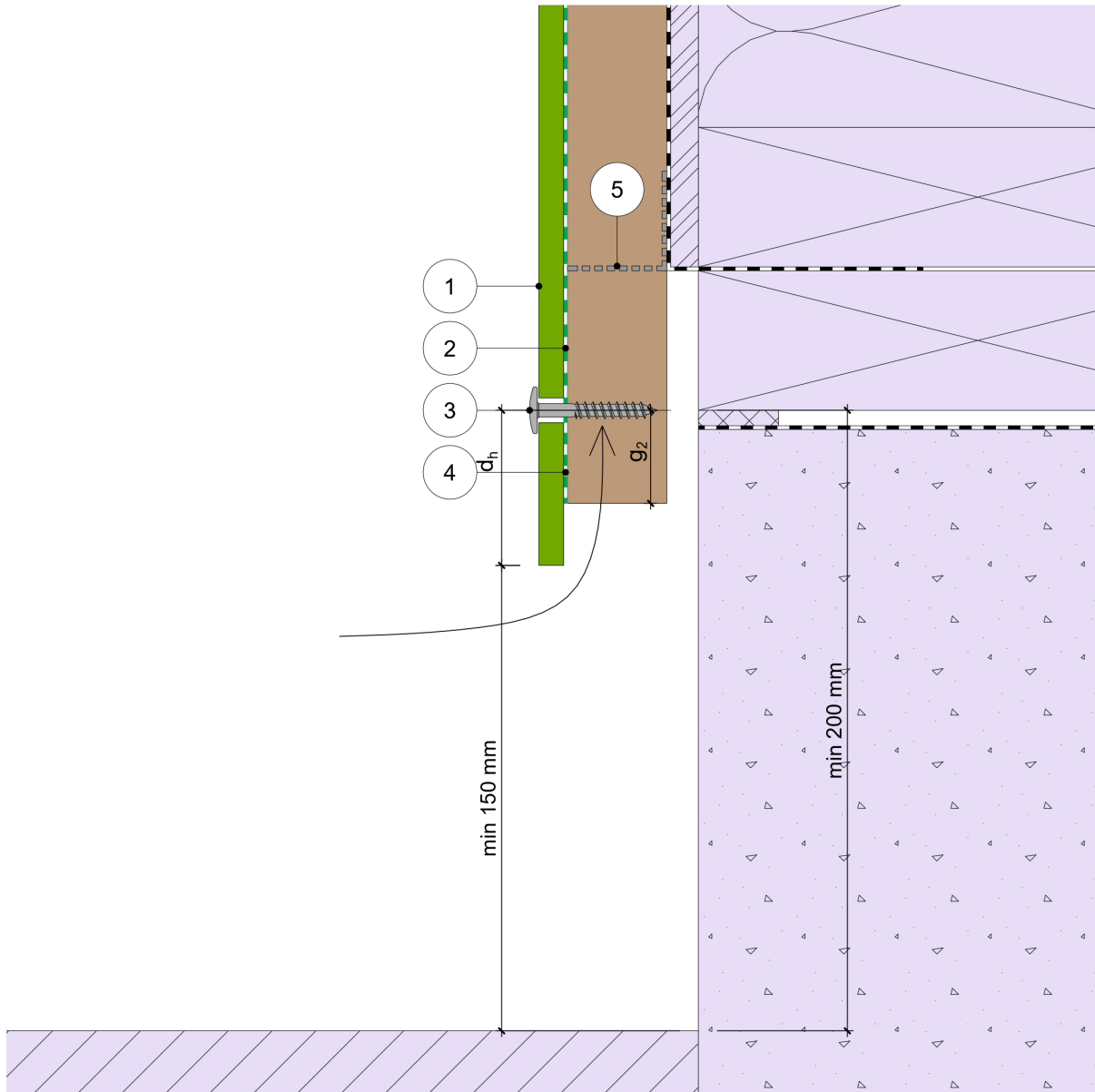


Figure 1 : Départ de bardage (coupe verticale)

Légende :

- | | |
|-------|--|
| 1 | Panneau stratifié HPL ou fibres-ciment |
| 2 | Bande de protection |
| 3 | Fixation vis à bois |
| 4 | Ossature support de bardage |
| 5 | Grille anti-rongeur |
| d_h | Distance au bord horizontal |
| g_2 | Garde à l'extrémité |

4.2. Angle sortant

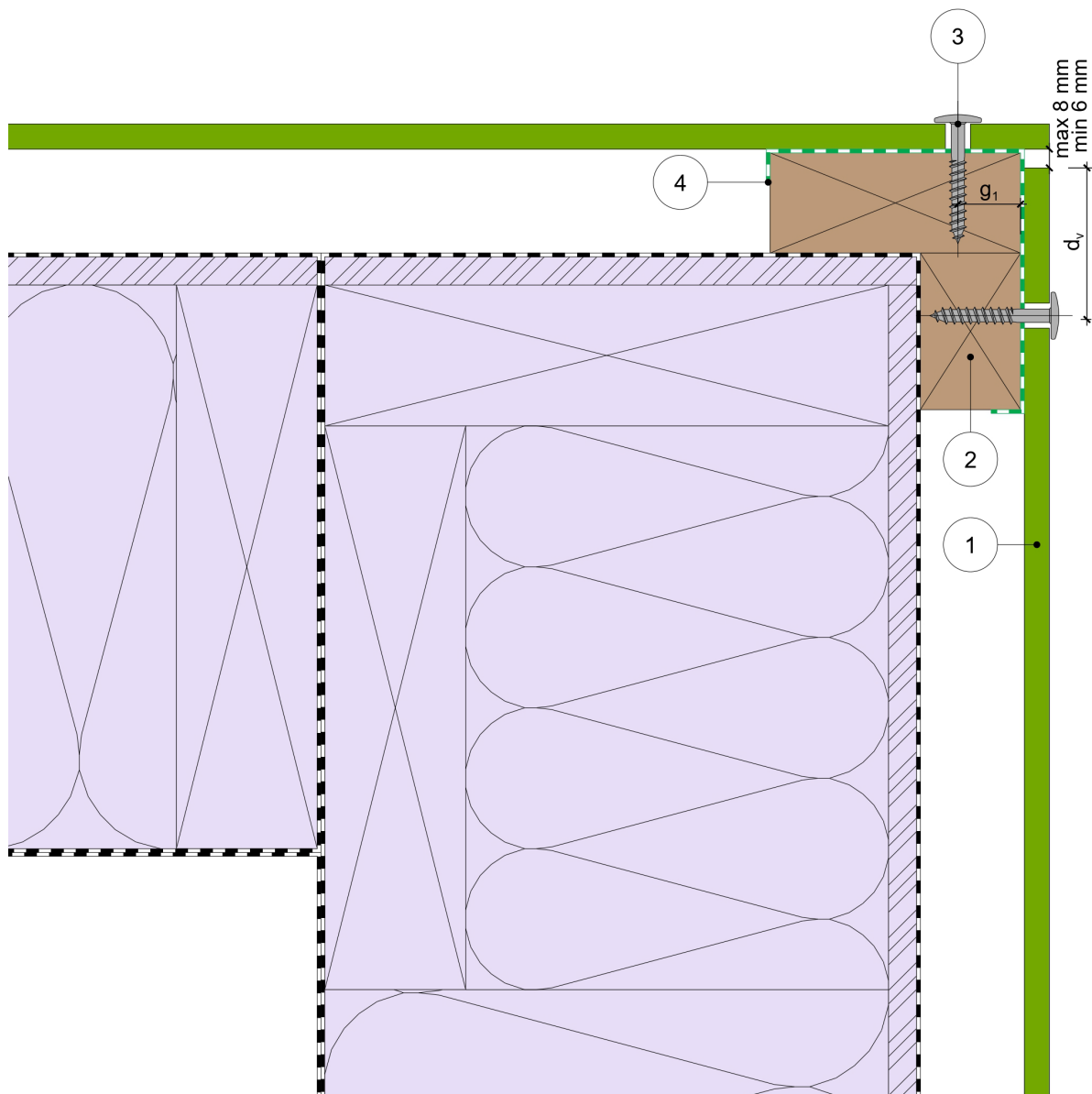


Figure 2 : Détail angle sortant compatible avec le niveau d'exigence Ee2 (coupe horizontale)

Légende :

- 1 Panneau stratifié HPL ou fibres-ciment
- 2 Ossature support de bardage
- 3 Fixation vis à bois
- 4 Bande de protection
- d_v Distance au bord vertical
- g_1 Garde au bord

4.3. Angle rentrant

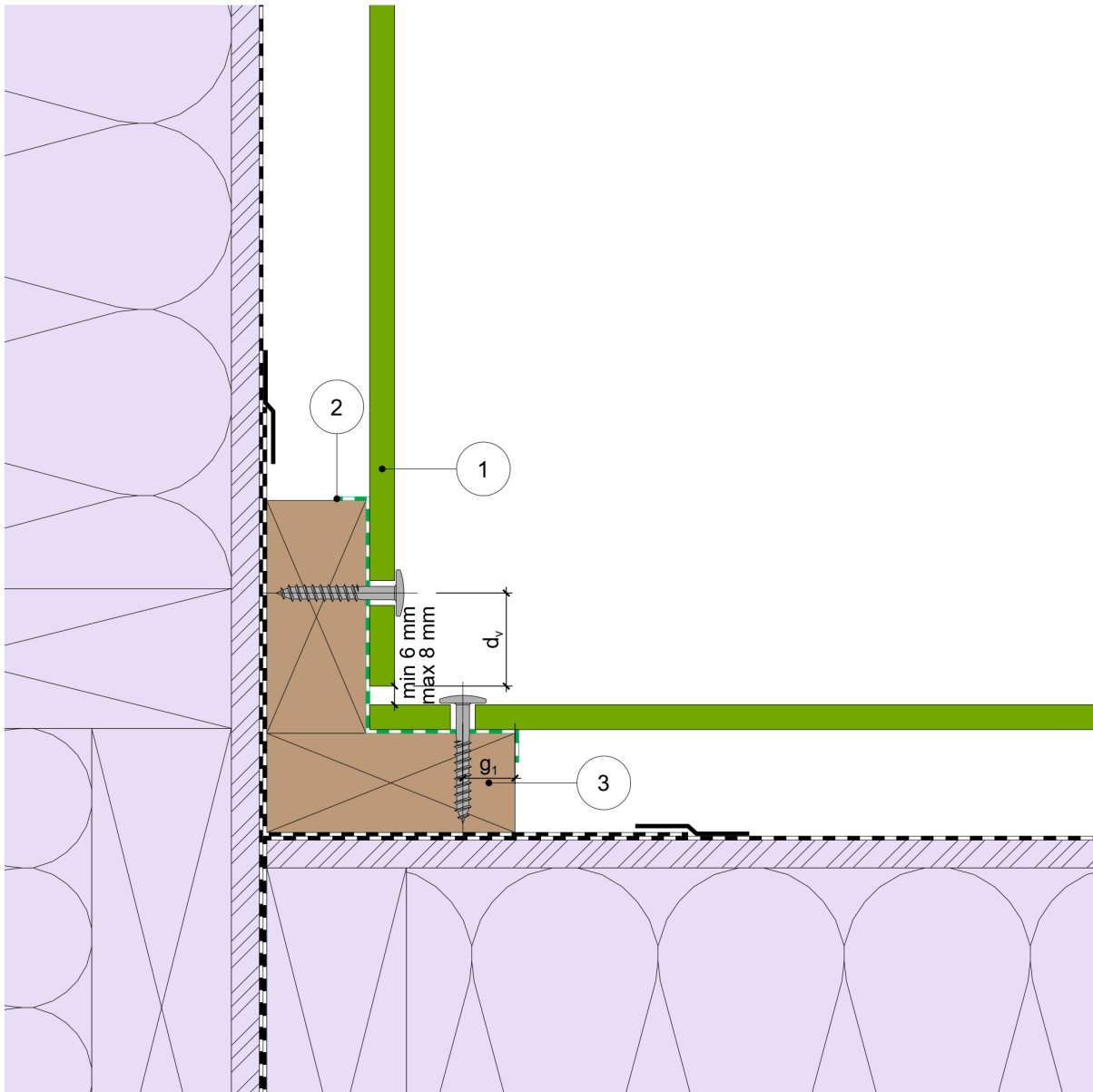


Figure 3 : Détail angle rentrant compatible avec le niveau d'exigence Ee2 (coupe horizontale)

Légende :

- 1 Panneau stratifié HPL ou fibres-ciment
- 2 Bande de protection
- 3 Ossature support de bardage
- d_v Distance au bord vertical
- g_1 Garde au bord

4.4. Menuiserie extérieure

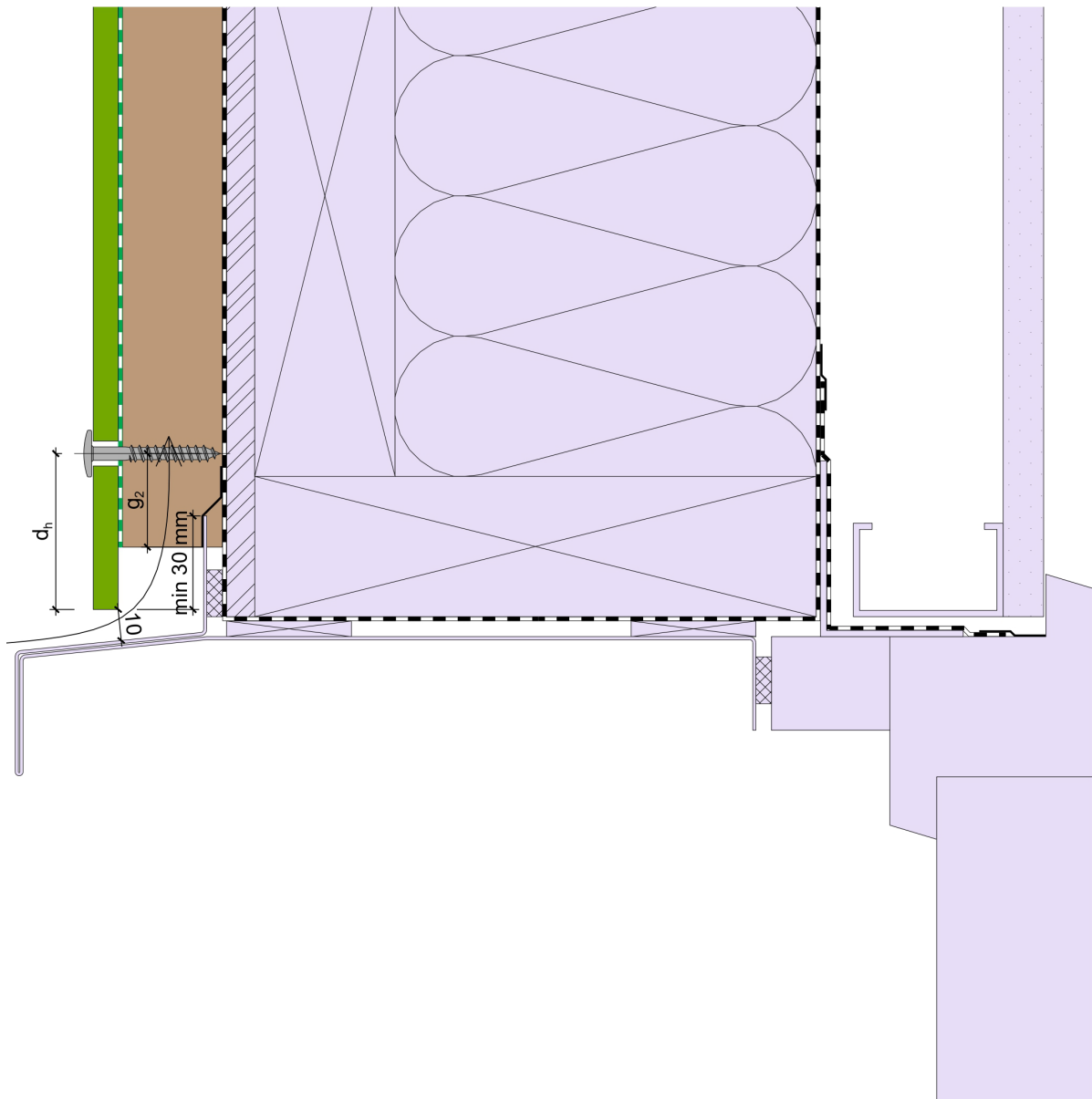


Figure 4 : Détail sur linteau menuiserie extérieure compatible avec le niveau d'exigence Ee2 (coupe verticale)

Légende :

d_h Distance au bord horizontal
 g_2 Garde à l'extrémité

5. Plus d'informations

julien.lamoulie@fcb.fr
guillaume.martin@fcb.fr
maxime.fiabane@fcb.fr

+33 (0)5 56 43 63 34
+33 (0)5 56 43 64 64
+33 (0)5 56 43 63 20